

PRÉFET DES BOUCHES DU RHÔNE

SOUS-PREFECTURE D'ARLES

Arles, 15 septembre 2018

Accessibilité des personnes à mobilité réduite



- Une place de parking « handicapé » est située devant l'entrée de la sous-préfecture, rue du cloître.
- Le rez-de-chaussée du bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Un bureau d'accueil est à disposition des personnes à mobilité réduite : au guichet « point numérique »
- Lorsqu'un usager ne peut se déplacer vers un service, la personne qui l'a accueilli appelle le service concerné afin qu'un agent se déplace pour l'accueillir et traiter sa demande.
- Des réunions peuvent être organisées sur un autre site adapté aux personnes à mobilité réduite (ex : commission d'accessibilité handicapé à la DDTM/STA).